

> ETAT DE GENÈVE / DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL
> VILLE DE VERSOIX

CH. HUBER-SALADIN / ROUTE DE SUISSE FERMETURE TEMPORAIRE DU DÉBOUCHÉ

DÈS LE 21 AOÛT, DURÉE ENVIRON 4 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil, en collaboration avec la ville de Versoix, réaménage la totalité de la route de Suisse sur le territoire genevois ainsi que certaines places communales versoisiennes. La durée des travaux est estimée à 3 ans. Ils se dérouleront en 4 étapes, sur le tronçon situé entre la route des Fayards et la frontière cantonale entre Genève et Vaud.

Ces travaux nécessitent la **fermeture temporaire dès le 23 août** du débouché **du chemin Huber-Saladin** sur la route de Suisse. Le chemin Huber-Saladin sera accessible par le chemin des Graviers. (voir infographie au verso).

L'arrêt de bus « Port-Choiseul » des lignes V et V+ direction « CS - La Bécassière » est déplacé à la hauteur du numéro 150 de la route de Versoix (voir infographie au verso).

Des placements de stationnement voitures et deux-roues motorisées sont supprimées le temps des travaux entre le numéro 2 et le numéro 6 du chemin Huber-Saladin.

Les travaux débutent le 21 août, la signalisation du chantier est modifiée de nuit (20h et 5h du matin) entre le chemin Huber-Saladin et le chemin de Montfleury. Des nuisances sonores ponctuelles pourront avoir lieu. Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommandent aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le 21 août 2017, pour une durée d'environ 4 mois, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

POURQUOI ?

L'ensemble des travaux de réaménagement de la route de Suisse contribue à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et à aménager des espaces adéquats pour la mobilité douce. Cette mesure figure au catalogue des 100 mesures de mise en œuvre de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée le 5 juin 2016 par près de 68% des Genevois. Découvrez le dossier complet sur la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée sur www.ge.ch/transports

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
WWW.GE.CH/AVIS-DE-TRAVAUX

MAIRIE DE VERSOIX
ROUTEDESUISSE@VERSOIX.CH
TÉL. 022 775 66 00
WWW.VERSOIX.CH



www.facebook.com/getransports

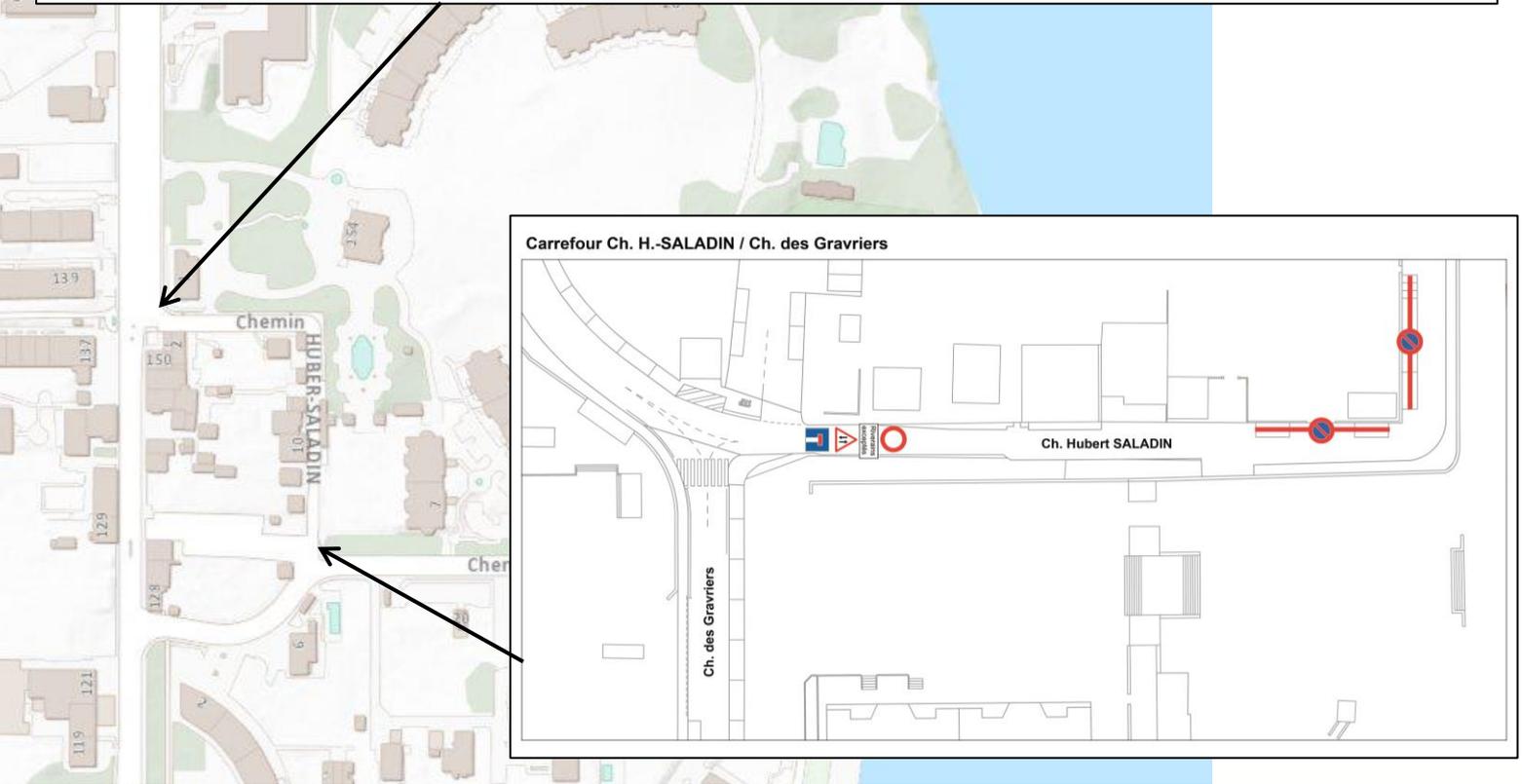
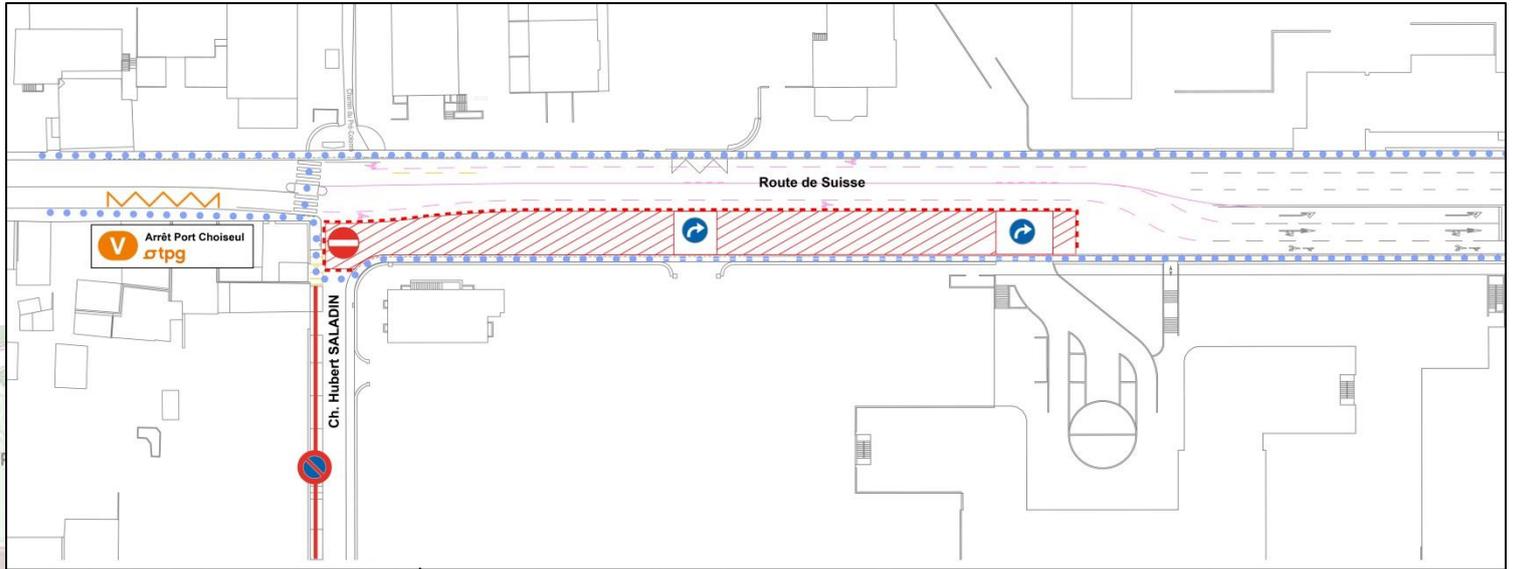


www.twitter.com/GE_transports

CH. HUBERT-SALADIN – ROUTE DE SUISSE

FERMETURE TEMPORAIRE DU DÉBOUCHÉ

DÈS LE 21 AOÛT, DURÉE ENVIRON 4 MOIS



100 **mesures**
 pour **améliorer**
 les déplacements de **tous**
 les modes de **transports**

www.ge.ch/transports

